

CIRCULAIRE 156-19

Le 29 novembre 2019

**AUDITION DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE
DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. – OFFRE DE RÈGLEMENT**

DEUTSCHE BANK SECURITIES INC.

Le Comité de discipline de Bourse de Montréal Inc. (la « **Bourse** ») tiendra une audition le **16 décembre 2019 à 10h00**, afin de se prononcer sur une offre de règlement négociée entre le personnel de la Division de la réglementation de la Bourse et Deutsche Bank Securities Inc. (« **DBSI** »), suite à la signification d'une plainte disciplinaire à DBSI.

Lieu : Bourse de Montréal Inc.
Salle Louis Pasteur
1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
18e étage
Montréal (Québec)

L'offre de règlement proposée concerne les allégations suivantes :

- Entre le 15 octobre 2014 et le 15 octobre 2017, DBSI a contrevenu aux articles 6366 A) « Accès à la négociation automatisée » et 7403 « Demande d'approbation à titre de personne approuvée » des règles de la Bourse (les « Règles ») (maintenant les articles 3.4 et 3.400), en permettant à quinze (15) de ses employés d'accéder au système de négociation automatisée de la Bourse, sans avoir obtenu l'approbation préalable de la Bourse;
- Entre le 15 octobre 2014 et le 15 octobre 2017, DBSI a contrevenu à l'article 3011 « Surveillance et conformité » des Règles (maintenant l'article 3.100), en manquant à son obligation d'établir et de maintenir un système lui permettant de surveiller les activités de chacun de ses employés, qui est conçu pour assurer de manière raisonnable que les Règles et politiques de la Bourse soient respectées et, plus particulièrement, à son obligation d'établir des politiques et procédures faisant en sorte que seul son personnel approuvé par la Bourse et ayant reçu la formation requise a accès au système de négociation automatisée de la Bourse.

Conformément à l'article 4.254 des Règles de la Bourse, cette audition se tiendra à huis clos tant que l'offre de règlement n'aura pas été acceptée par le Comité de discipline de la Bourse.



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude Baril, Directrice mise en application et affaires réglementaires, au 514-871-3595 ou par courriel à l'adresse claudе.baril@tmx.com.

Alexandre Normandeau
Conseiller juridique